



Présent(e)s : Mme Bréban, Mme Crozier, M. Genel, M. Loeb, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Vallantin, Mme Lhomme et M. Grass.

Excusé(e)s : M. Bérard et Mme Etchart.

Alain Genel introduit la réunion en souhaitant une bonne année aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri. Corine Faugeron leur souhaite également une bonne année, qui soit fructueuse et sous l'ère du changement avec le nouveau Maire du 4^e.

Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier Saint-Merri

Corine Faugeron dit ne pas avoir d'éléments nouveaux sur l'aménagement de la place Edmond Michelet.

Elle informe les membres présents que le Who's bar n'a plus d'autorisation de nuit : le Who's bar a à présent une autorisation d'ouverture jusqu'à 2h du matin, ce qui offre aux riverains une amplitude de sommeil plus grande qu'avant.

Elle annonce que le Maire du 4^e Ariel Weil a proposé la végétalisation du sud de la rue Saint-Martin au cabinet de Pénélope Komitès et reste dans l'attente d'un retour de celui-ci. Alain Genel souhaite un retour positif sur cette proposition qui embellirait le quartier.

La coordinatrice des Conseils de quartiers du 4^e informe les membres du Conseil de quartier que la convention a été signée par la copropriété pour la réalisation des travaux de ravalement du mur pignon du 22 rue du cloître Saint-Merri.

Budget participatif 2018

La phase de dépôt de projets sur le site du budget participatif a démarré depuis le 8 janvier et se termine le 4 février 2018.

Alain Genel souligne la difficulté de trouver des projets déposables au budget participatif 2018.

Malgré les restrictions portant sur le type de projet déposables au budget participatif 2018, les membres du Conseil de quartier envisagent de proposer l'installation d'une fontaine wallace sur la place Edmond Michelet et d'une arche végétale à l'entrée de la rue Saint-Merri.

Alain Genel souhaite également travailler sur la réinstallation d'une statue présente en 1930 près du Chant des voyelles dans la rue Saint-Martin.

Règles de circulation et de stationnement sur le plateau Beaubourg

Les membres du Conseil de quartier ont rencontré 75 commerçants qui ont accepté de remplir le questionnaire élaboré par le Conseil de quartier. Ce questionnaire vise à mieux connaître les usages et leurs attentes. Sur la suggestion d'un certain nombre de membres du Conseil de quartier, il est envisagé de tirer des statistiques.

- Sur la rue Quincampoix, 16 commerçants sur 41 ont répondu au questionnaire élaboré par le Conseil de quartier.
- Sur la rue Brisemiche, 6 commerçants sur 6 ont répondu.
- Sur la rue Aubry-le-Boucher, 10 commerçants sur 10 ont répondu.
- Sur la rue de la Verrerie, 16 commerçants sur 16 ont répondu.
- Sur la rue Rambuteau, 5 commerçants sur 10 ont répondu.
- Sur la rue Saint-Merri, 2 commerçants sur 4 ont répondu.
- Il manque les chiffres relatifs à la rue des Lombards et la rue Saint-Martin (nord et sud).

Pour faciliter le travail de synthèse, il a été défini :

- 3 types de commerçants (café-restaurant, alimentation et autres)
- 3 types d'horaires de livraison (7h-9h, 9h-13h et après 13h ou avant 7h)

- 3 types de livraison (1 à 3 fois/semaine, 4 à 5 fois/semaine et 6 à 7 fois/semaine)

Il est prévu de faire un tableau synthétique de toutes ces données et de faire une synthèse. Cette synthèse sera communiquée au groupe de travail puis aux membres du Conseil de quartier.

Alain Genel propose d'organiser une réunion publique d'ici un ou deux mois avec les commerçants pour leur faire valider la synthèse avant de faire une réunion avec les services techniques de la Ville de Paris.

Corine Faugeron ajoute qu'Ariel Weil devrait être intéressé par cette réunion.

Végétalisation du quartier Saint-Merri

La végétalisation du quartier était inscrite dans la feuille de route 2017 du Conseil de quartier Saint-Merri. La charte de végétalisation de la ville de Paris, sur laquelle les membres du Conseil de quartier étaient invités à s'appuyer pour approcher les commerçants, semblait complexe et démotivante pour les commerçants.

Alain Genel a alors transmis aux membres du Conseil de quartier un kit de communication et un argumentaire pour aller rencontrer les commerçants et leur proposer d'installer une jardinière. Il va rediffuser ces éléments aux membres du Conseil de quartier.

L'utilisation du budget 2017 du Conseil de quartier étant exceptionnellement repoussée jusqu'au premier trimestre 2018, Alain Genel rappelle qu'il reste deux mois et demi pour démarcher les commerçants afin qu'ils obtiennent le permis de végétaliser et acheter les jardinières.

Alain Genel invite chaque membre du Conseil de quartier à s'engager à rencontrer deux commerçants afin de leur vendre le principe de signer la demande de végétalisation. Il précise que le budget pourra facilement financer vingt jardinières et qu'il reste un mois pour démarcher les commerçants.

Feuille de route 2018

Les membres du Conseil de quartier souhaitent renouveler en 2018 le repas solidaire pour les migrants avec le Conseil de quartier Saint-Gervais et envisagent d'organiser cet événement vers mars/avril. Ils ont prévu de se concerter avec l'association RCI et l'église Saint-Merri.

Ils évoquent la proposition d'organiser une fête du quartier sur les berges. Corine Faugeron rappelle qu'un mur d'expression est utilisable pour les enfants sur les berges. Certains membres avaient mentionné l'an passé la difficulté d'organiser un tel événement en raison du public important présent le week-end. Il est également possible d'organiser une fête dans le square de la Tour Saint-Jacques comme en 2016.

Sur la question de l'accessibilité, Alain Genel rappelle que deux déambulations ont été menées dans l'arrondissement, qu'un rapport a été réalisé et transmis à la Mairie du 4^e et qu'aucune suite n'a été donnée aux propositions du Conseil de quartier.

Il est envisagé de relancer le plan d'action entrepris sur l'accessibilité et le plan de remise en état des panneaux.

Les membres du Conseil de quartier insistent pour que le projet de réaménagement des rues Geoffroy Langevin et Simon Lefranc, lauréat du budget participatif 2016, réponde aux critères d'accessibilité et propose un pavage lisse de la rue ou un dallage central.

Fusion des arrondissements 1, 2, 3 et 4

Alain Genel rappelle les deux conférences d'arrondissement organisées en juillet et octobre 2017 en présence de la Maire de Paris, de Bruno Julliard et des élus des quatre arrondissements. Il ajoute que le processus engagé devrait se terminer fin 2018 et qu'il faudra trouver la vocation des bâtiments des trois mairies qui ne seront pas retenues pour héberger la mairie du 1234.

Il explique qu'il est prévu la consultation des Conseils de quartier qui devrait démarrer au cours de l'hiver et une réunion avec les quinze conseils de quartier des quatre arrondissements au printemps.

Alain Genel a créé un groupe de travail avec des représentants des Conseils de quartier riverains des 1^{er}, 2nd et 3^e arrondissements. Ils se sont réunis deux fois et se sont répartis en quatre sous groupes de travail portant sur :

- le périmètre des quartiers : il y a actuellement 15 Conseils de quartier pour 100000 habitants des 1^{er}, 2nd, 3^e et 4^e arrondissements et ce nombre devra être réduit. Le groupe de travail réfléchit en particulier à ce que pourrait être un quartier « cœur de capitale ».
- la comparaison des chartes
- les aires piétonnes
- les attentes par rapport aux services.

Alain Genel propose de soumettre aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri les comptes rendus des groupes de travail pour qu'ils puissent les enrichir.

Prochaines réunions 2018

Jeudi 8 février de 19h à 21h, **en salle calmon** de la Mairie du 4^e

Jeudi 8 mars, de 19h à 21h, **en salle voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Jeudi 5 avril, mardi 15 mai et mardi 12 juin, de 19h à 21h, **en salle calmon** de la Mairie du 4^e